

Date de convocation :  
30.06.2025

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq et le sept juillet le Conseil Municipal de la Commune de MONTNER régulièrement convoqué le trente juin, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du conseil Municipal, sous la présidence de M. Daniel BARBARO

Sont présents : *Daniel BARBARO, Stéphanie GARRIGUES, Djamila LAGDER, Daniel CROSBY, Cécile BURBLIS, Bruno GUILLEMIN, Christian CASENOVE, Marie Anne MARTINEZ, Théo BARBARO,*

Absents : *Maximilien ANGLADE,*

Madame Stéphanie GARRIGUES est désignée secrétaire de séance

N°23-2025

**Objet : Approbation des fonds de concours PMMCU pour la reconstruction des murs de soutènement et stabilisation de la colline**

Dans le cadre du projet de la reconstruction des murs de soutènement et stabilisation de la colline, monsieur le maire demande l'autorisation à l'assemblée délibérante de :

SIGNER la convention financière, avec PMMCU, portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un fonds de concours à la demande de la commune, au titre de l'année 2021 et 2022 pour un montant de 43 134.24 €

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 7 juillet 2025.

Le Maire,  
Daniel BARBARO



AGEDI Dépôt Préfecture de PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/07/2025 066-216601187-20250707-DE_2025_023-DE